

# Constituante

## Comment garantir l'incorruptibilité des élus constituants ?

### Les garanties pour éviter la corruption des élus constituants

Pour lutter contre la corruption des représentants des différents organismes politiques du pays, le projet de la Constituante s'appuiera sur une autre mesure de [l'Avenir en Commun](#) concernant [la prise en compte des recommandations d'Anticor et de Transparency International](#) dans le processus démocratique français. Ces associations de la société civile ont pour tâche, à différentes échelles, de lutter contre **les dérives politiques liées à la corruption et pour la transparence des politiciens** dans leur travail et leurs relations professionnelles au sein des institutions.

De plus, nous rendrons [inéligible toute personne ayant déjà été condamné pour corruption](#), empêchant ainsi la continuité **d'un phénomène d'impunité politique** au sein des institutions de l'Etat, donc au sein de la Constituante et parmi ses futurs élus.

Référence ID de l'article : #1066

Auteur : SnackerWolf

Dernière mise à jour : 2017-04-13 11:27